



un label &
un programme !

Présentation du programme Objectif Employeur Pro Vélo

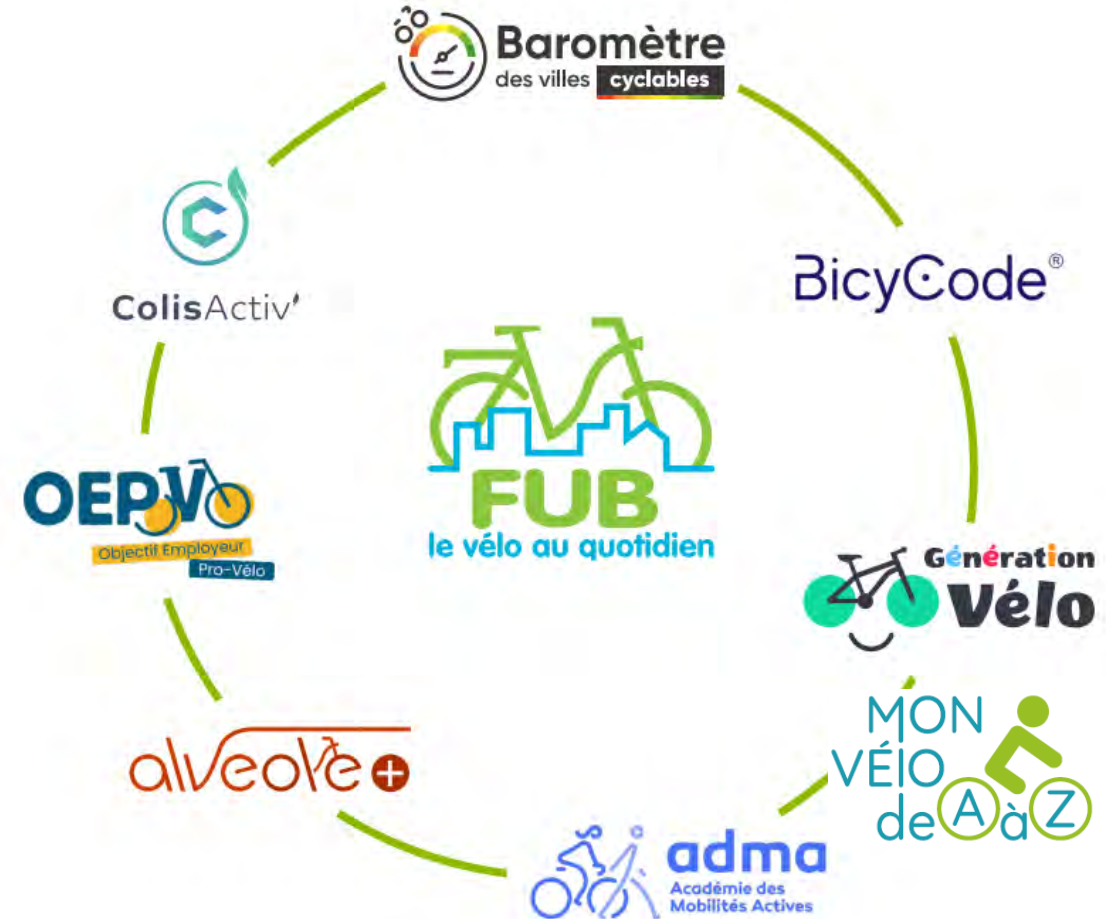
Mise à jour Février 2024



Soutenu par



- Depuis 1980
- Fédère l'action de + de 450 associations pro-vélo en **FRANCE**
- Interlocutrice naturelle et légitime sur les sujets de mobilités actives
- Le vélo au quotidien



Au boulot... à vélo !

un label &
un programme !



Soutenu par





Parce que le vélo c'est bon !



- **Bon pour la santé physique et mentale :**
 - réduit les risques de cancer et de troubles cardiovasculaires ; il combat la sédentarité
 - **81%** des vélotafeurs sont satisfaits de leur mode de déplacement contre 65 % pour les automobilistes
 - déjà « **chaud** » en arrivant au boulot
- **Bon pour le climat :**
 - **60%** des déplacements domicile-travail de moins de 5 km **se font en voiture*** et représentent **30 % des GES (42 % font moins de 1 km*)**

*Source recensement INSEE 2015 à 2020



Parce que le vélo c'est bon !



- **Bon pour le porte-monnaie :**
 - Pour un trajet de **10 km/jour**, le coût des dépenses est de **100 €/an** à vélo contre **1 000 €/an** en voiture**
- **Bon pour l'entreprise :**
 - baisse de l'absentéisme de 15 % ;
 - ponctualité : on sait quand on part et quand on arrive !
 - fait revenir les salariés au bureau
 - enrichit la marque employeur
 - FMD à 800 € (300 € pour les 3 fonctions publiques)

**Source ADEME



Un label pour... Vous !



- **Valoriser votre engagement** en faveur du Vélo
- **Renforcer la marque employeur** auprès des futurs salariés
- **S'engager** dans une démarche RSE
- **Progresser** dans votre démarche pro-vélo
- Accéder à la **communauté employeurs Pro-Vélo**
- **Développer la pratique vélo** de vos salariés et **collaborer** à la meilleure santé de vos collaborateurs



Changer les pratiques : diversité & régularité des actions

46
critères

8
obligatoires



Pilotage et stratégie (3)

Communication et motivation (1)

Services (1)

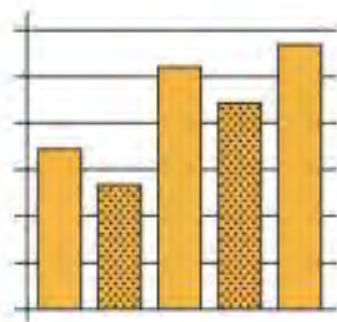
Sécurité (2)

Equipement (1)

Les 8 critères obligatoires



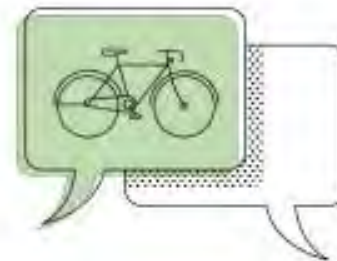
1.1.1 Nomination d'une personne référente vélo sur le site



1.1.2.A Réalisation d'un diagnostic mobilité axé sur le vélo



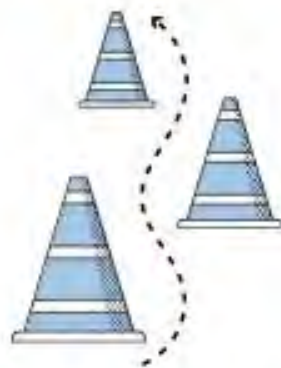
1.1.2.B Elaboration d'un plan d'actions pro-vélo sur 3 ans avec bilan et mise à jour annuels



2.1.2.A Communication au personnel



3.1.2.A Intervention régulière d'un organisme prestataire



4.1 Accompagnement, formation, sensibilisation à la conduite sécurisée du vélo par un prestataire externe



4.3 Analyse des risques et des accidents

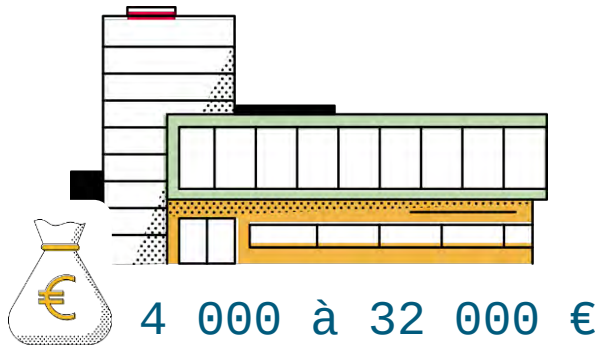


5.1.1 Présence d'un espace de stationnement

Le programme OEPV c'est...

...un outil pour accompagner :
techniquement et financièrement
vers la labellisation « Employeur
Pro-Vélo »

Accompagnement technique et financier



60%
Conseil

40%
Equipements de stationnement vélo

60%
Formations à la pratique du vélo au quotidien

40%
Prestations de maintenance et de réparations

Inscription au programme

SIMPLE ET GRATUIT

1

Autodiagnostic en ligne

2

Réunion de cadrage

3

Charte d'accès au catalogue

4

Catalogue

AUDIT

100% FINANCÉ

5

Audit de labellisation

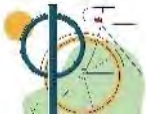

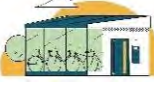











Label Employeur Pro-Vélo





Le catalogue

Stationnement vélo <i>(Pris en charge à 40%)</i>	Attaches sous abris  <p>Sur devis Plafond 80 € HT /emplacement</p>	Abris  <p>Sur devis Plafond 650 € HT /emplacement</p>	Consignes sécurisées  <p>Sur devis Plafond 1200 € HT/emplacement</p>	Services complémentaires  <p>Sur devis Plafond 300 € HT/Service</p>		
Formations à l'usage du vélo au quotidien <i>(Pris en charge à 60%)</i>	Remise en selle  <p>120€ / pers. 2H 1 à 3 personnes</p>	Rouler en sécurité  <p>350€ / session 1H30 3 à 6 personnes</p>	Prise en main VAE et vélo cargo à assistance électrique  <p>230€ / session 1H 3 à 8 personnes</p>	La route vue du guidon  <p>300€ / session 2H 4 à 20 personnes</p>		
Prestations de maintenance et réparations <i>(Pris en charge à 40%)</i>	Révision des vélos personnels des salariés  <p>70€ par vélo ½ à 1 journée (45 mn /vélo) 4 à 14 vélos du personnel</p>		Atelier mécanique participatif  <p>400€ / session 3H 4 à 12 personnes</p>			
Conseil et Accompagnement <i>(Pris en charge à 60%)</i>	Définition d'une stratégie vélo <table border="1" data-bbox="461 1196 1378 1396"> <tr> <td data-bbox="461 1196 924 1396"> <p>Moins de 250 salariés 6800 € max 1 visite sur site au moins 8 jours max</p> </td> <td data-bbox="924 1196 1378 1396"> <p>Plus de 250 salariés 8500 € max 1 visite sur site au moins 10 jours max</p> </td> </tr> </table>		<p>Moins de 250 salariés 6800 € max 1 visite sur site au moins 8 jours max</p>	<p>Plus de 250 salariés 8500 € max 1 visite sur site au moins 10 jours max</p>	Formation et outillage du référent mobilité vélo  <p>2550€ max 1 visite sur site 3 jours max</p>	Préparation à la labellisation  <p>1700€ 1 visite sur site 2 jours</p>
<p>Moins de 250 salariés 6800 € max 1 visite sur site au moins 8 jours max</p>	<p>Plus de 250 salariés 8500 € max 1 visite sur site au moins 10 jours max</p>					

Nouveauté : promotion locale et accompagnement personnalisé



■ 16 structures présentes localement pour :

- Vous présenter le programme
- Faciliter votre inscription

■ 1 prestataire national pour :

- Accompagner l'employeur sur son parcours
- Jusqu'à la labellisation
- Un interlocuteur unique

- On compte aujourd'hui :
 - + de 1500 employeurs inscrits représentant 650 000 employés
 - + de 130 employeurs labellisés
- Nous ambitionnons : 4200 employeurs « engagés »



La Communauté Employeur Pro-vélo : c'est quoi ?

Employeurs inscrits à OEPV

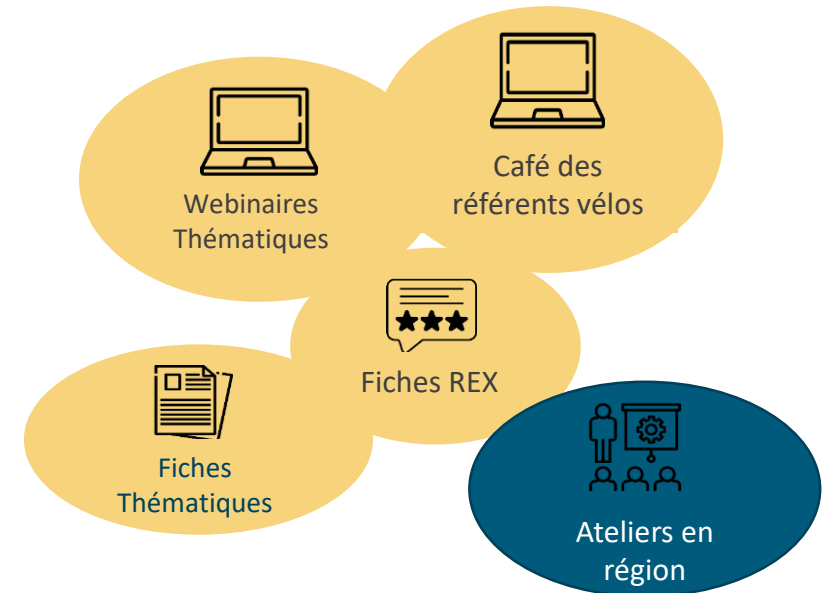
OEPV

Objectif Employeur
Pro-Vélo



Dès votre inscription à OEPV !

- **Portée par la FUB** (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)
- **Ouverte à l'ensemble des 1300 entreprises**, associations et administrations inscrites au programme Objectif Employeur Pro Vélo.
- **Des évènements** et **des ressources** pour renforcer la place du vélo dans les trajets domicile-travail dans l'ensemble des territoires, en France.



- 30 webinaires déjà organisés : stationnement, législation, comportement

JEU
15

15 février à 9h00 - 9h45

[Café des référents vélo #19] Quelles actions des employeurs auprès des collectivités locales pour créer des aménagements et des stationnements vélo ?

MAR
27

27 février à 9h00 - 10h00

[Webinaire #16] VAE et intermodalité vélo/train : deux alternatives efficaces à la voiture ?

- Ateliers présentiels : tous les 2 mois : Lyon, Paris, Toulouse, etc ...
- Echange et partage d'expériences avec les labellisés OR
- Rencontre entre employeurs locaux membres de la communauté





Label Employeur Pro-Vélo : témoignages !



Marie-Pierre BAILLE

Ingénieure calculs de charges chez Safran Engineering Services

“ Nous sommes
passés d'une poignée
à 12 % de cyclistes ! ”





Label Employeur Pro-Vélo : témoignages !



Michel LAFOREST
Directeur d'Établissement Régional – SNCF

“ Nous avons constaté un remplissage progressif de nos parkings à vélos ”



Ce qu'en pensent les labellisés : Emile Henry



“ On est passé de 10 à 40 vélotafeurs » ”





Label Employeur Pro-Vélo : témoignages !



Bruno RENARD
Coordonnateur de la RSE - CEA Grenoble

“ On est passé de 300 cyclistes dans les années 2000 à 1400 aujourd’hui, tous les jours et en hiver aussi ! ”



Merci pour votre
écoute !



contact@employeurprovelo.fr

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [Linkedin](#)



Justine BYRKA – Maison du vélo Lyon

06 23 57 26 12

justine@maisonduvelolyon.org

